

Expert depuis 1928

hth

Prévention/Solutions

Domaine d'application : Piscines résidentielles

ANTI-PHOSPHATES

Liquide non moussant

Ultra-concentré

BENEFICES PRODUIT

- Élimine les phosphates
- Limite l'utilisation d'anti-algues

CARACTERISTIQUES

- Teneur moyenne en matière active très élevée
- Efficace quel que soit le pH de l'eau à traiter
- Ne modifie pas le pH de l'eau
- Compatible avec tout équipement de filtration
- La teneur en phosphates varie en fonction des appoints d'eau et de l'évaporation mais elle peut être mesurée à l'aide de la trousse d'analyse prévue à cet effet.
- Si le résultat indiqué, dépasse les 100 ppb (soit 0.1 mg/l), il faut faire en sorte de la diminuer pour la ramener en deça de ce seuil.
- 15 ml de ce produit permettent d'éliminer environ 100 ppb de phosphates dans 10 m³ d'eau.

MODE D'EMPLOI

• Si l'on constate la présence d'algues dans le bassin, celles-ci doivent impérativement être éliminées (à l'aide d'un produit chloré ou d'un algicide) avant de réaliser le traitement contre les phosphates.

• Traitement curatif

Effectuer un lavage de filtre.

S'assurer que la filtration soit en marche.

Mesurer la teneur en phosphates de l'eau du bassin à l'aide du test prévu à cet effet (noter le résultat en ppb).

Calculer le volume de produit nécessaire à l'aide de la formule :

Volume à employer (en ml) = 0,015 x volume du bassin (en m³) x teneur en phosphates (en ppb)

Arrondir à la graduation supérieure du bouchon.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.

Laisser la filtration fonctionner pendant 24 heures.

Contrôler régulièrement la pression dans le filtre.

Si cela est nécessaire effectuer un nouveau lavage de filtre.

Contrôler de nouveau la teneur en phosphates à l'aide du test prévu à cet effet.

Si la teneur en phosphates reste élevée, répéter l'opération.

• Traitement préventif

Une fois le traitement curatif effectué, il est conseillé de maintenir un traitement préventif en appliquant une des 2 méthodes suivantes selon le volume à traiter.

-- Bassin de plus de 30 m³ - Chaque mois :

Appliquer la procédure correspondant au traitement curatif.

-- Bassin jusqu'à 30 m³ - Chaque semaine :

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.

Prévoir 15 ml pour 10 m³ d'eau (dose systématique).

Contrôler au minimum la teneur en phosphates une fois par mois.

La précipitation des phosphates consécutive à l'emploi de ce produit trouble l'eau traitée de manière temporaire. En présence d'un filtre à sable, la mise en œuvre d'un flocculant (cartouche ou liquide) accélère l'élimination de ce trouble et améliore l'efficacité de ce produit. Dans tous les cas, et en particulier en présence d'un filtre à diatomées ou d'un filtre à cartouche, le composé formé peut en quelques heures provoquer une hausse de pression dans le réseau de filtration et nécessiter un lavage à contre-courant.

COMPOSITION

Contient du chlorure de lanthane hydraté

PRECAUTIONS D'EMPLOI

• Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.

29/10/2019



Sigura
ZI La Boitardière
FR - 37400 Amboise
T : +33 (0)2 47 23 74 09

Une question ?
Assistance traitement de l'eau

0 826 102 395

Service 0,15 €/min.
+ prix appel

* En France uniquement

En cas d'urgence uniquement/In case of emergency only:

